LES DEMOCRATES

DECISION N°004/LD/CN/PR/SA-21 DU 05 FEVRIER 2021
PORTANT SUSPENSION DE M. Moïse Tchando KEREKOU

Le Président,

- **Vu les Statuts du Parti « Les Démocrates », notamment le « TITRE X : DISCIPLINE– SANCTIONS » ;**
- **Vu le Règlement Intérieur du Parti « Les Démocrates », notamment en ses articles 86 et suivants ;**
- **Vu** les conclusions de la Réunion extraordinaire de la Coordination Nationale du 31 janvier et des 1er, 2 et 3 février 2021, ayant statué sur les candidatures du Parti à l'élection présidentielle ;

-Vu la gravité des actes posés par **Monsieur Moïse Tchando KEREKOU** en acceptant d'être candidat contre ceux statutairement et réglementairement désignés par le Parti Les Démocrates,

DECIDE :

Article 1er : Monsieur Moïse Tchando KEREKOU, Secrétaire aux relations extérieures est suspendu du Parti « Les Démocrates » jusqu'à nouvel ordre.
Article 2 : La présente décision sera notifiée à l'intéressé.

Article 3 : La présente décision sera publiée partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 5 février 2021

PARTI "LES DEMOCRATES" • 06 BP 1325 COTONOU • Le Président

Le Président,

Eric HOUNDETE

Ampliation :

- Archives

06 BP 1325
Cotonou

+ 229 66 69 33 33
+ 225 64 64 60 60

Email : ldlesdemocrates@gmail.com

PARTI POLITIQUE

Scanned by CamScanner